

L'IEDOM et le contrôle des conseillers en investissement financier

Une nouvelle mission vient d'être confiée à l'IEDOM par l'Autorité des Marchés financiers (AMF) ; elle concerne le contrôle des conseillers en investissement financier.

Conformément aux dispositions du code monétaire et financier relatives au recours à des tiers par l'AMF pour l'exercice de ses pouvoirs de contrôle et d'enquête, un protocole a été conclu entre l'AMF et l'IEDOM le 1^{er} février 2010.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité des pratiques appliquées en France métropolitaine où la Banque de France intervient déjà dans un cadre identique.

Créée par la loi 2003-706 de sécurité financière du 1^{er} août 2003, l'AMF, organisme public indépendant qui a succédé à la COB et au CMF, doté de la personnalité morale et disposant d'une autonomie financière, a pour missions de veiller :

- à la protection de l'épargne investie dans les instruments financiers et tout autre placement donnant lieu à appel public à l'épargne ; - à l'information des investisseurs ; - au bon fonctionnement des marchés d'instruments financiers.

Les compétences de l'AMF portent sur les opérations et l'information financière ; les produits d'épargne collective ; les marchés et leurs infrastructures ; les professionnels. L'AMF peut également procéder à des enquêtes et, en cas de pratiques contraires à son règlement général ou aux obligations professionnelles, prononcer des sanctions par l'intermédiaire de sa Commission de sanctions.

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Engagements de crédit à l'économie

La ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, Christine Lagarde, a réuni le 11 février 2010 les dirigeants des cinq principaux réseaux bancaires pour tirer le bilan des engagements de crédit à l'économie des banques ayant bénéficié du soutien de l'Etat.

Les encours de crédit des 12 banques ayant signé une convention avec l'Etat ont progressé de 2,7 % en 2009. Ces banques s'étaient engagées à une croissance de leurs encours de crédit de + 3 % à + 4 % en octobre 2008. Les encours ont crû de 4,5 % pour les ménages et reculé de 1,1 % pour les entreprises. La progression a été de 2,7 % pour les TPE-PME, taux de croissance jugé insuffisant par Madame Lagarde qui a annoncé une priorité d'actions en faveur des TPE-PME en 2010 et demandé aux banques de prendre des engagements en matière de crédits aux TPE-PME avant la rencontre avec le Président de la République. Elle a également décidé de reconduire en 2010 le dispositif de suivi des encours de crédits pour chaque catégorie de crédit. Les banques se sont engagées à signer avec l'Etat des conventions pour la mise à disposition de leurs données d'encours de crédits.

Médiation du crédit aux entreprises

Au mois de janvier 2010, 891 entreprises ont saisi la Médiation du crédit, portant à 21 382 le nombre de dossiers déposés en médiation. En données cumulées, 82 % des dossiers déposés ont été pris en charge par les équipes de médiation. 84 % des dossiers éligibles sont désormais instruits et clôturés et le taux de la médiation réussie reste stable à 64 %. Au total, le dispositif de médiation du crédit aux entreprises a permis depuis son lancement de conforter près de 9 440 entreprises dans leur activité, de débloquer 2,4 milliards d'euros de crédit et de préserver 181 854 emplois en France.

Communiqués du ministère de l'outre-mer

1 - Le FISAC (Fonds d'intervention des services, de l'artisanat et du commerce) dans les DOM

La ministre chargée de l'outre-mer, Marie-Luce Penchard, et le secrétaire d'Etat chargé du commerce, de l'artisanat, des PME, du tourisme, des services et de la consommation, Hervé Novelli, ont annoncé l'adaptation des règles du FISAC aux spécificités des DOM. Principal outil de politique publique en faveur du commerce de détail et de l'artisanat commercial, le FISAC a pour priorité la préservation et le développement d'un tissu d'entreprises de proximité. L'ensemble de la procédure, de l'instruction à la décision, sera désormais déconcentré au niveau des Préfets. Il sera également possible pour les projets d'opérations collectives de remplacer la participation financière des collectivités territoriales par les fonds structurels européens. Les hameaux et les bourgs ruraux de moins de 3 000 habitants, et non plus uniquement les communes comme c'est le cas au niveau national, seront désormais éligibles aux opérations collectives et d'aménagement en milieu rural ainsi qu'aux opérations individuelles. Un budget de 8 millions d'euros, spécialement dédié aux DOM, a été mis en place.

2 - Point d'étape sur le microcrédit en outre-mer

Madame Marie-Luce Penchard a reçu Madame Maria Nowak, Présidente et fondatrice de l'Adie (association pour le droit à l'initiative économique), pour faire un point d'étape sur le microcrédit en outre-mer ainsi que le bilan de la convention qui lie son association au ministère chargé de l'outre-mer sur la période 2009-2011. L'Adie est présente dans toute l'outre-mer à l'exception de Saint-Pierre-et-Miquelon. Le montant de ses opérations outre-mer est passé de 2,3 millions d'euros de prêts en 2005 à 7,6 millions d'euros en 2009, soit 18,5 % de l'activité nationale. Au total, 9,2 millions d'euros ont été prêtés en 2009 (microcrédit, prêts d'honneur, dispositif Nacre...), pour un investissement global de 18,6 millions d'euros. La convention signée avec la ministre chargée de l'outre-mer en 2009 (subvention de 2 millions d'euros sur 3 ans) a permis de mener près de 3 000 actions d'accompagnement des microentrepreneurs (formation, suivi et conseil).

Publications

Bilan de la médiation bancaire

Le rapport 2008 du Comité de la médiation bancaire est disponible en téléchargement à l'adresse suivante :

http://www.banque-france.fr/fr/instit/telechar/services/cmb_bilan_2008.pdf

Publications de l'IEDOM

L'habitat à Mayotte

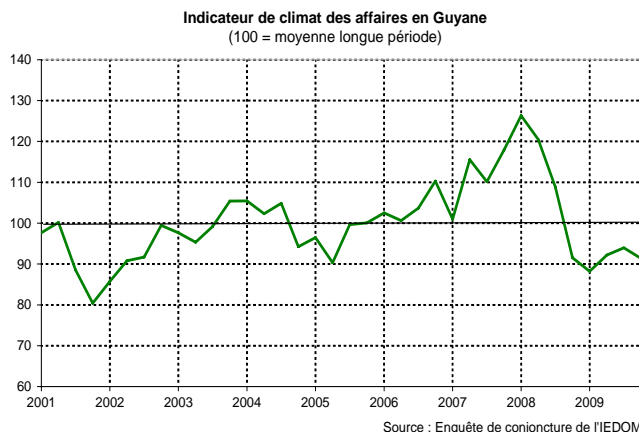
La note expresse n° 66 réalisée par l'agence de Mayotte est disponible sur notre site Internet (www.iedom.fr) rubrique Observatoire et financier - publications thématiques et sectorielles.

ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

L'activité économique de la Guyane affiche un repli au quatrième trimestre 2009

Après six mois successifs d'amélioration, l'activité économique en Guyane affiche un repli au quatrième trimestre 2009, confirmé par les résultats de l'enquête de conjoncture de l'IEDOM.

Les perspectives pessimistes énoncées lors de la précédente enquête se sont confirmées. Après deux trimestres consécutifs d'amélioration, **l'indicateur du climat des affaires (ICA)** s'est légèrement dégradé au 4^{ème} trimestre 2009. Toujours en dessous de sa moyenne de longue période, il se situe fin 2009 à un niveau proche de celui atteint fin 2008. Ce recul est imputable principalement aux soldes d'opinions relatifs à l'activité et aux délais de paiement. Les secteurs les plus touchés sont le BTP, l'agroalimentaire et le commerce. Ces derniers sont notamment impactés par la fermeture du pont du Larivot depuis la fin du mois de novembre 2009. Malgré la croissance plus modérée des prix sur l'année, la consommation a du mal à retrouver son niveau de 2008. La baisse des investissements se poursuit, mais la dégradation a été moins prononcée ce trimestre avec le bouclage d'opérations de défiscalisation. Pour le premier trimestre 2010, les protagonistes interrogés anticiperaient une quasi-stabilisation de leurs volumes d'activité.



Publications

Le **bulletin trimestriel de conjoncture économique** n° 141 portant sur le **quatrième trimestre 2009**, ainsi que la **note expresse** relative au **premier bilan économique de l'année 2009**, seront prochainement disponibles. Vous pourrez vous les procurer directement en les téléchargeant sur le site Internet www.iedom.fr ou par simple demande à l'adresse : ETUDES@iedom-guyane.fr. Vous pouvez vous abonner à nos publications périodiques (bulletin trimestriel de conjoncture économique ou financière, lettre mensuelle...) au format PDF à la même adresse.

BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Visite du Président de la République

Le Président de la République, Nicolas Sarkozy, s'est rendu en Guyane le 18 février 2010. Après avoir visité un chantier de démolition-reconstruction, dans le cadre de la rénovation de la cité Eau Lisette, il a prononcé un discours sur l'avenir de la Guyane dans un nouveau cadre institutionnel. Parmi les principaux points de son allocution, on peut relever :

- la pérennisation de l'opération Harpie à partir du 1^{er} mars 2010 (le lancement de cette opération de lutte contre l'orpaillage clandestin avait débuté il y a 2 ans sur la demande du président de la République) ;
- la sortie d'un décret d'ici fin 2010 relatif à la mise en place du Schéma minier ;
- le vote par le Parlement du projet de loi sur la collectivité unique début 2011 ;
- la mise en place d'une cour d'appel de plein exercice courant 2011 ;
- la création de 200 postes d'enseignants supplémentaires à la rentrée prochaine (10 M€ seront destinés aux équipements scolaires) ;
- la construction de 2 centrales électriques, fonctionnant à partir de la biomasse, à Montsinéry et à Saint Georges (dans la continuité de celle mise en service en 2009 à Kourou) ;
- l'application aux communes de l'intérieur de la dotation de continuité territoriale pour la desserte aérienne (un amendement à la Loi pour le Développement Economique de l'Outre-mer a été déposé).

Le Président de la République a également rappelé les priorités fixées pour le département en matière de logement social, de lutte contre l'orpaillage clandestin et l'illettrisme. Enfin, après avoir évoqué la réparation du Pont du Larivot et sa prochaine réouverture (envisagée initialement le 3 avril 2010, mais effective depuis le 16 mars 2010), il a réaffirmé le souhait de faire du département un pôle d'attraction dans son environnement régional (ouverture du pont de l'Oyapock prévue début 2011) et de faire de la Guyane un centre d'acclimatation, de préparation et d'entraînement des équipes sportives françaises dans le cadre de la coupe du monde de football au Brésil (2014) et des jeux olympiques de Rio de Janeiro (2016).

Spatial

L'année 2010 s'annonce très dense pour l'activité de lanceurs du CNES. Sont prévus : 7 vols d'Ariane 5, le premier lancement de Soyuz depuis Kourou (pas avant fin 2010 a précisé le directeur général de la société Mir) et la qualification de la fusée Vega, ainsi que de nombreux lancements de satellites et instruments scientifiques spatiaux (Pleiades 1, Prisma, Megha-Tropiques, Cryosat2...).

L'année 2010 devrait aussi être celle du lancement des premières études sur la future fusée Ariane 6. Le projet de loi de finances correspondant à l'utilisation des fonds levés par le Grand Emprunt prévoit de consacrer 500 M€ au secteur spatial, directement apportés et gérés par le CNES.

Le CNES a fait le bilan de son action au service du développement de la Guyane. Au cours du précédent Contrat de Projets Etat-Région (CPER 2000-2006), le CNES avait généré 1 500 emplois hors spatial (notamment grâce à la mission Guyane qui en 10 ans a investi plus de 33 M€ et reçu plus de 3 000 porteurs de projets, pour plus de 300 concrétisés). Les résultats attendus du CPER 2007-2013 sont déjà favorablement orientés avec près de 1 000 emplois créés depuis 2 ans.

Depuis le début de l'année 2010, Arianespace a également signé 4 contrats de lancement de satellites.

Transport aérien

Le 15 février 2010, la compagnie aérienne surinamienne a arrêté ses vols entre Cayenne et Paramaribo à cause du faible trafic enregistré depuis son ouverture en août 2009, malgré les conditions tarifaires préférentielles consenties par la CCIG au nouvel opérateur.

Les vols commerciaux ont repris vers Haiti le 24 février 2010 à raison de deux vols par semaine.

Habitat

Afin de faire face aux difficultés engendrées par l'habitat insalubre et inciter les propriétaires à engager les travaux de réhabilitation nécessaires, le PACT (Association pour la Protection, l'Amélioration, la Conservation et la Transformation de l'Habitat) Guyane propose des subventions et des déductions fiscales. Plus de 10 000 logements en Guyane sont considérés comme insalubres. L'enveloppe s'élève à 6 M€ sur 4 ans, financée par l'Agence Nationale de l'Habitat et le Conseil Général. Les subventions représentent entre 30 et 80 % du montant de la rénovation.

Sur les 91 personnes évacuées mi juin 2009 de la colline de Baduel, 12 familles ont été relogées dans des logements sociaux.

Finances publiques

La Chambre Régionale des Comptes (CRC) a publié un rapport sur Saint-Laurent-du-Maroni mettant en lumière les difficultés financières auxquelles doit faire face la municipalité (dette de 14,3 M€). Pour la seule année 2008, le déficit était de 3,4 M€. La CRC souligne également que la situation comptable de la commune depuis 10 ans correspond à une situation de surendettement : pour financer les investissements, la municipalité a été contrainte d'emprunter, ce qui a accru l'encours de la dette. L'AFD a proposé un prêt de 8,5 M€ conditionné à un rétablissement de l'équilibre financier, et l'Etat, une subvention exceptionnelle de 10 M€. L'un des enjeux majeurs pour la municipalité est d'arriver à concilier les investissements pour les 35 000 habitants de la ville et la faiblesse de ses recettes fiscales (seulement 2 500 foyers fiscaux).

Chômage

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits au Pôle emploi (DEFM Cat. A¹ CVS) est en baisse de 2 % sur trois mois mais progresse de 14 % sur un an (contre +18,4 % pour la France entière, +11,5 % à la Guadeloupe et Îles du Nord, +14 % à la Martinique et +12,8 % pour la Réunion). Cette dégradation affecte plus particulièrement les hommes âgés de 25 à 49 ans (un tiers des demandeurs supplémentaires) et les personnes de 50 ans et plus. Enfin, on compte 5 448 demandeurs d'emplois de plus d'un an soit 32,3 % des personnes recensées.

Le délégué interministériel pour l'égalité des chances des Français d'Outre-mer, M. Patrick Karam, a annoncé, le 11 février, le lancement d'un portail Internet exclusivement dédié à l'emploi et à la création d'entreprises pour les ultramarins vivant en outre-mer et en métropole. Ce portail gratuit (www.e-deom.com) sera animé par l'association d'entrepreneurs ultramarins Gefdom et est destiné à réduire les discriminations et injustices sur le marché de l'emploi en outre-mer. Des conventions de partenariat ont été signées avec le Pôle Emploi, l'Agence pour la création d'entreprise, l'Agence de l'outre-mer pour la mobilité et la Fédération des entreprises des départements d'outre-mer.

Agriculture

La Chambre d'Agriculture de Guyane était présente au salon international de l'agriculture qui s'est tenu du 27 février au 7 mars 2010. Plus de 4,5 tonnes de produits guyanais (dont 600 kg de ramboutans, 300 kg de parépous, 300 kg de papayes, 200 kg de maracujas, du poisson et du poulet boucanés) ont été envoyés sur place.

LES INDICATEURS DE REFERENCE

	Données brutes	Δ % mois précédent	Glissement annuel	
Prix (Source : INSEE)	Prix à la consommation (avec tabac) – janvier 2010 (Indice base 100 : année 1998)	122,3	- 0,2 %	+ 1,9 %
Emploi (Sources : DDTEFP et ASSEDIC)	Demandeurs d'emploi (DEFM A) - à fin décembre 2009 Nb de bénéf. d'alloc chômage (y.c. suspens) – A fin décembre 2009	14 624 6 082	- 2,6 % + 2,2 %	+ 13,9 % + 17,3 %
RMI (Source : CAF)	Nombre de bénéficiaires - à fin décembre 2009 Cumul 2009 des prestations nettes versées	10 501 64,1 M€	- 3,3 %	+ 3,9 % - 0,6 %
Commerce extérieur (Source : Douane)*	Exportations – décembre 2009 Cumul 2009 Importations - décembre 2009 Cumul 2009 Taux de couverture en cumul - à fin décembre 2009	6,5 M€ 120,0 M€ 87,1 M€ 944,7 M€ 12,7 %	- 67,2 % - 4,9 %	- 21,8 % + 19,4 % - 52,6 % - 10,4 % + 3,2 point

LES SECTEURS D'ACTIVITE

Espace (Source : Arianespace)	Tirs effectués – à fin décembre 2009 Rappel cumul 2008	7 tirs Ariane 5 (12 satellites) 6 tirs Ariane 5 (10 satellites)
Riz (Sources : DAF Guyane et Douane)*	Production de riz (2 ^{ème} tranche 2009) Cumul année 2009 (1 ^{ère} et 2 ^{ème} tranche) Exportations de riz (cumul à fin décembre 2009)*	7 048 tonnes (+ 17,8 % sur un an) 9 035 tonnes (- 6,9 % sur un an) 4 146 tonnes (- 9,3 % sur un an) pour 1,5 M€ (- 41,9 %)
BTP (Source : Ciments Guyanais)	Ventes de ciment – février 2010 Cumul de janvier à fin février 2010	9 515 tonnes (+ 124,2 % sur un an) 13 758 tonnes (- 11,1 % sur un an)
Pêche (Sources : IFREMER, DAM et Douane)*	Prises de crevettes (cumul à fin décembre 2009) Exportations de crevettes (cumul à fin décembre 2009)	1 326 tonnes (- 11,4 % sur un an) 1 076 tonnes (- 10,6 % sur un an)
Or (Source : Douane) *	Exportations d'or (cumul à fin décembre 2009)	25,3 M€ (- 29,2 %)
Bois (Source : ONF)	Grumes sorties de forêt (cumul à fin décembre 2009)	84 271 m ³ (+ 18,2 % sur un an)

* données provisoires

¹ Catégorie A (personne sans activité, ayant effectuée des actes positifs de recherche d'emploi), Catégorie A,B,C (actes positifs de recherche d'emploi et comprenant les personnes en activité réduite). A partir de février 2009, les demandeurs d'emploi sont présentés selon une nouvelle nomenclature. Les catégories 1,2,3,4,5,6,7,8 sont remplacées par les catégories A,B,C,D,E.

PRINCIPAUX TAUX D'INTERÊT ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,00%	13/05/2009
Taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	13/05/2009
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/09)					
ANNEE	2010	0,65%	JO du 11/02/10	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2009	3,79%	JO du 11/02/09	1,25%	1,25%	1,75%	2,50%	0,75%

* hors prime d'Etat

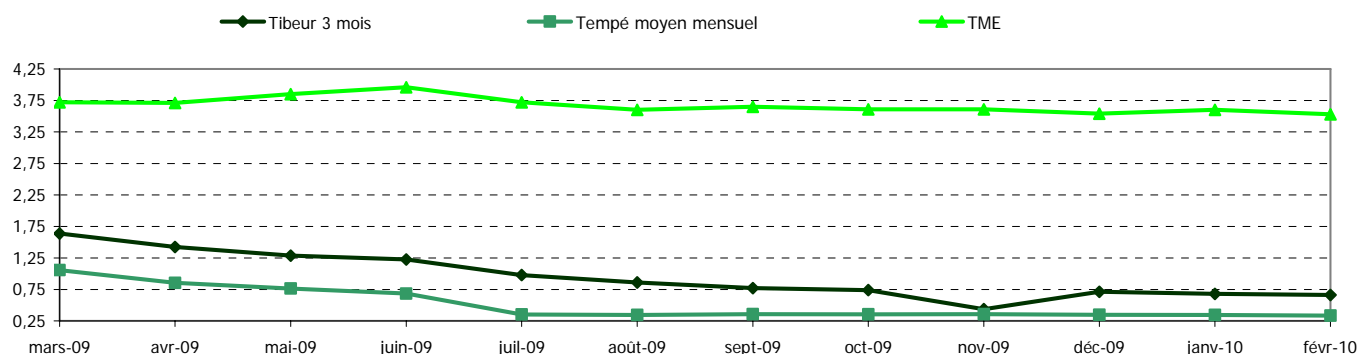
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR février 2010			
Novembre	Décembre	Janvier	Février	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,3585%	0,3476%	0,3462%	0,3346%	0,4210%	0,6610%	0,9640%	1,2250%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Novembre	Décembre	Janvier	Février	Novembre	Décembre	Janvier	février
3,61%	3,54%	3,60%	3,53%	3,81%	3,74%	3,80%	3,73%

Taux de l'usure (applicable à partir du premier trimestre 2010)

Crédits aux particuliers		Seuils de l'usure	Crédits aux entreprises		Seuils de l'usure
Prêts immobiliers					
Prêts à taux fixe		6,57%			
Prêts à taux variable		5,92%			
Prêts relais		6,40%			
Autres prêts					
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €		21,45%			
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et prêts viagers hypothécaires		19,71%	Découverts en compte (1)		13,21%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 €		8,88%			

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

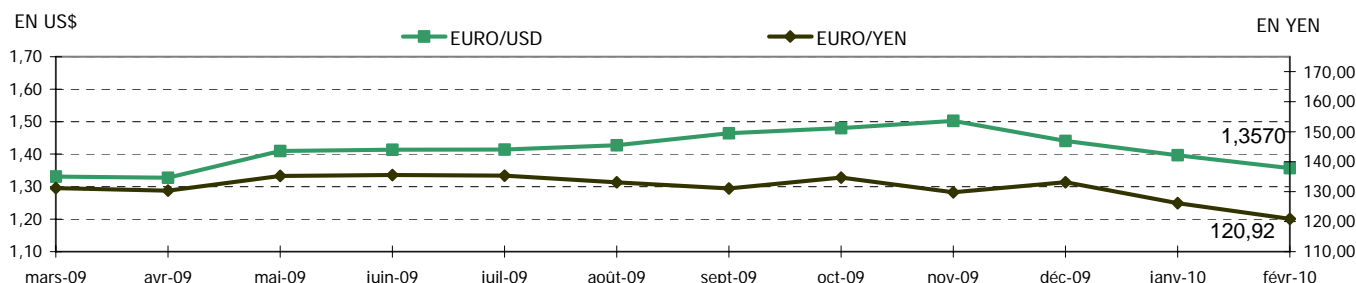
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3570	EURO/ZAR (Afrique du sud)	10,5049	EURO/SRD (Surinam)	3,72550
EURO/JPY (Japon)	120,9200	EURO/BWP (Botswana)	9,49830	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,42940
EURO/CAD (Canada)	1,4354	EURO/SCR (Seychelles)	15,6733	EURO/DOP (Rép. Dom.)	48,8931
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,89270	EURO/MUR (Maurice)	41,7369	EURO/BBD (La Barbade)	2,71440
EURO/SGD (Singapour)	1,9090	EURO/BRL (Brésil)	2,4719	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,61820
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,5336	EURO/VEF (Vénézuéla)	3,53700	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2976,55	EURO/XCD (Dominique)	3,6644	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 16 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0429300 MTL	30,1260 SKK